

Le Maire FN de Cogolin se rebiffe : on l'oblige à marier une délinquante étrangère sans papiers !

écrit par Christine Tasin | 27 novembre 2014



Marc-Etienne Lansade, maire FN de Cogolin, obligé de marier une clandestine extra-européenne

« Le samedi 22 novembre à 15h, le maire de Cogolin que je suis est obligé par le législateur français, soutenu par la Cour européenne des droits de l'homme, de marier une clandestine d'origine extra-européenne. Je dénonce cette aberration avec la plus grande fermeté : il est insupportable que les Français aient moins de droits que les clandestins dans leur propre pays. »

Combien de maires ont, ont eu et auront ce courage de dénoncer ce que l'Etat français et l'Union Européenne l'obligent à faire, qui est et en contradiction avec la loi et qui établit nettement une discrimination positive pour l'étranger aux dépens du citoyen français ?

N'hésitez pas à soutenir ce maire (comme, avant lui, Fabien Engelmann à Hayange) qui a déjà eu le courage de [refuser](#) dans sa ville des danses orientales. Au moment où tout fout le camp, où notre histoire

et notre littérature ne sont plus enseignées, où l'on subventionne à tour de bras des associations et troupes théâtrales qui privilégient l'autre, l'étranger, il faut revenir à l'essentiel, nos traditions, notre culture.

Mairie de Cogolin

Place de la république
83310 Cogolin

Téléphone : 04 94 56 65 45

Fax : 04 94 56 65 59

<http://www.cogolin.fr/nous-ecrire/>

Christine Tasin